

RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

**Création de la ligne souterraine  
à deux circuits 225 000 Volts  
CHATEAU-GOMBERT - ENCO DE BOTTE**

**PLAN PARCELLAIRE**  
(Extrait au 1 / 1000)

DEPARTEMENT : BOUCHES DU RHONE  
COMMUNE : MARSEILLE

Section : 880 E01      Parcelles : 72 et 67

- Légende :
- Limite de la commune
  - Bande de servitudes de la liaison souterraine

Indice : A

**RTE Réseau de transport d'électricité**

Centre Développement & Ingénierie Marseille

46 Avenue Elsa Triolet

CS 20022

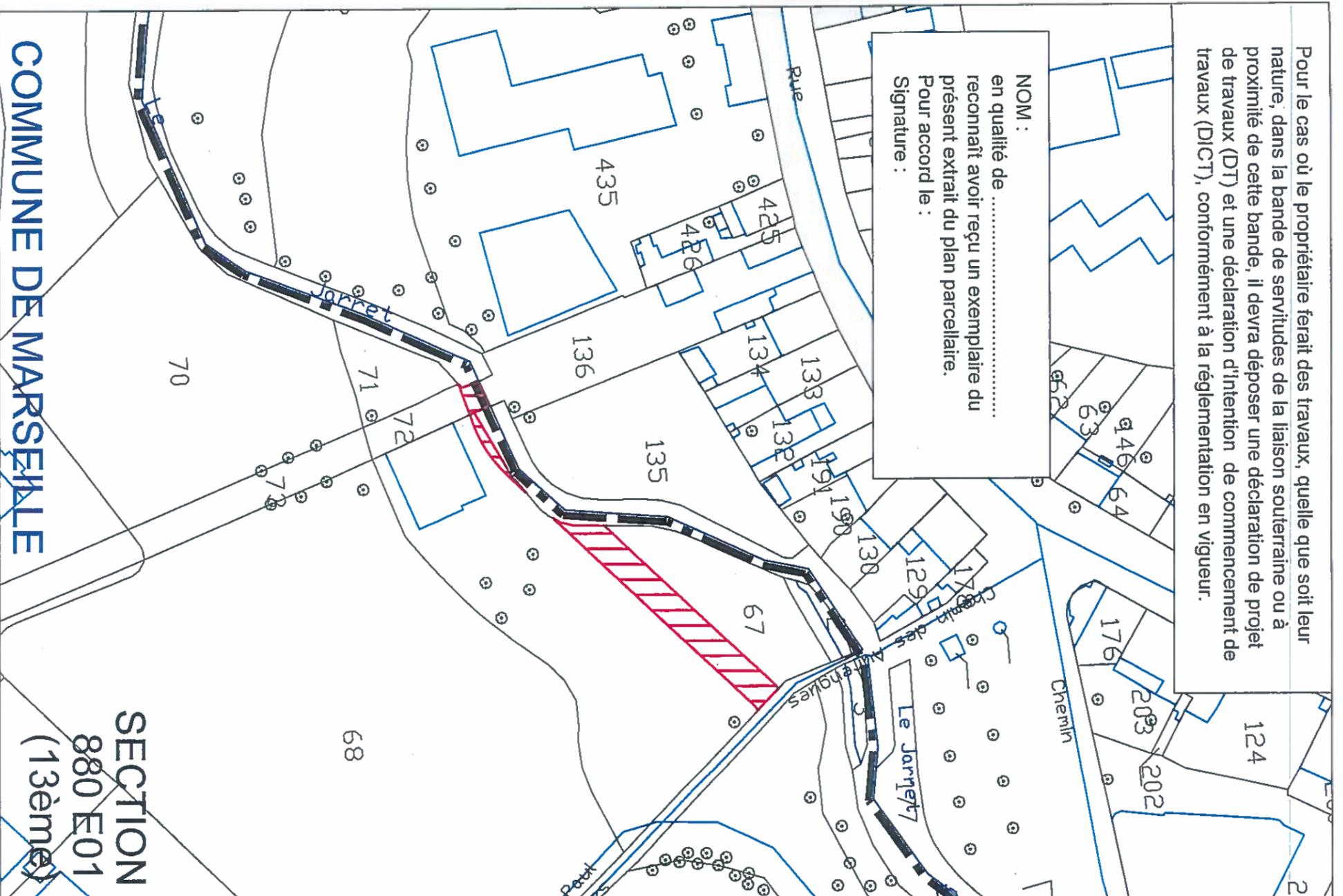
13417 MARSEILLE Cedex 08

Ce plan a été établi par la société  
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES,  
15 rue de MACON, 71210 MONTCHANIN  
Tél. : 03.85.73.04.20 - Fax : 03.85.73.04.21  
sous sa responsabilité, en date du 25/03/14



Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison souterraine ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.

NOM :  
en qualité de .....  
reconnait avoir reçu un exemplaire du  
présent extrait du plan parcellaire.  
Pour accord le :  
Signature :



RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

**Création de la ligne souterraine  
à deux circuits 225 000 Volts  
CHATEAU-GOMBERT - ENCO DE BOTTE**

**PLAN PARCELLAIRE**  
(Extrait au 1 / 1000)

DEPARTEMENT : BOUCHES DU RHONE  
COMMUNE : MARSEILLE

Section : 880 D01 Parcelle : 436

- Légende :
- Limite de la commune
  - Bande de servitudes de la liaison souterraine
  - Chambre de jonction
- Indice : A

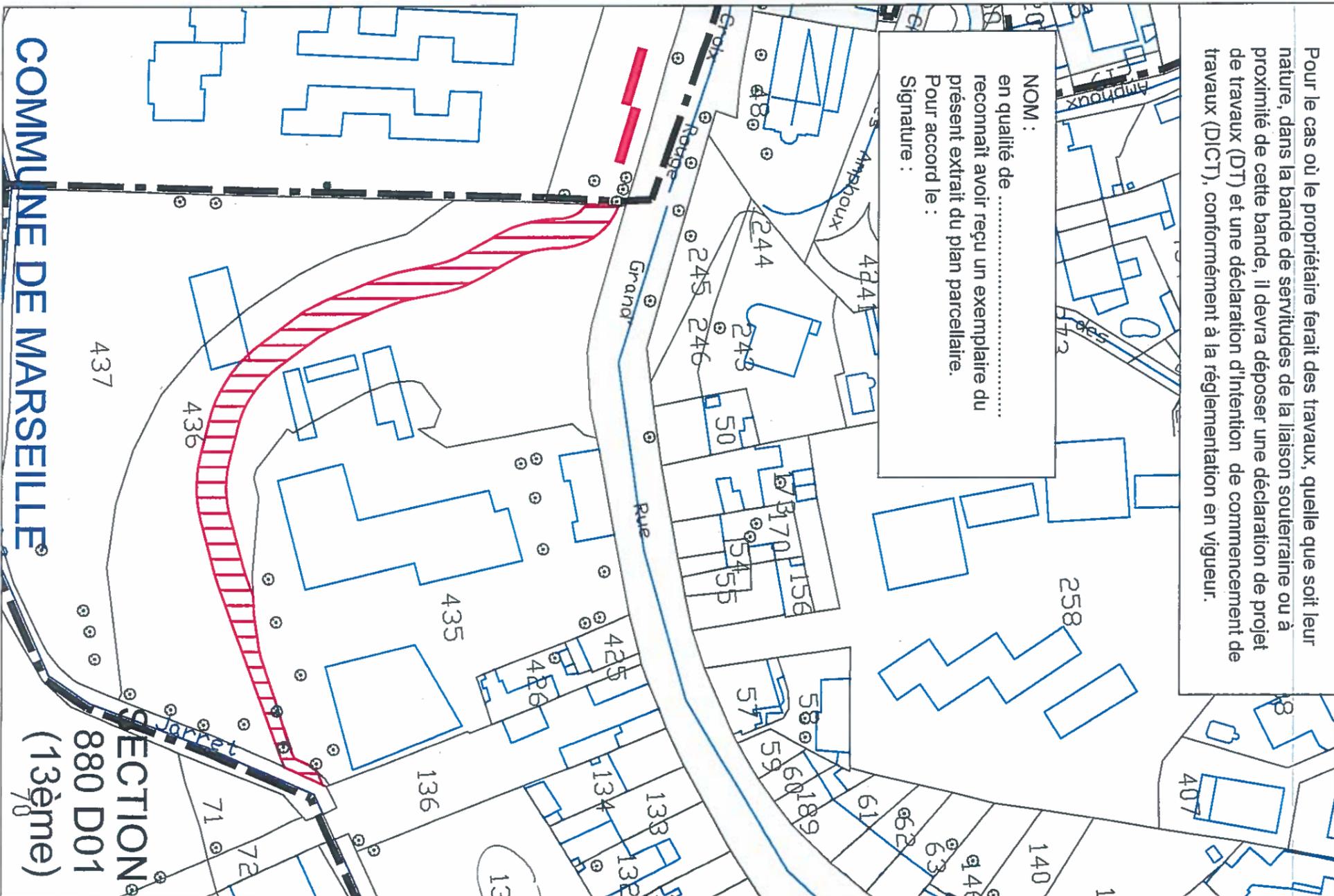
**RTE Réseau de transport d'électricité**  
Centre Développement & Ingénierie Marseille  
46 Avenue Elsa Triolet  
CS 20022  
13417 MARSEILLE Cedex 08

Ce plan a été établi par la société  
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES,  
15 rue de MACON, 71210 MONTCHANIN  
Tel : 03.85.73.04.20 - Fax : 03.85.73.04.21  
sous sa responsabilité, en date du 25/03/14



Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison souterraine ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.

NOM : .....  
en qualité de .....  
reconnait avoir reçu un exemplaire du  
présent extrait du plan parcellaire.  
Pour accord le :  
Signature :



RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

**Création de la ligne souterraine  
à deux circuits 225 000 Volts  
CHATEAU-GOMBERT - ENCO DE BOTTE**

**PLAN PARCELLAIRE**  
(Extrait au 1 / 500)

DEPARTEMENT : BOUCHES DU RHONE  
COMMUNE : MARSEILLE

Section : 880 C01      Parcelle : 42

Légende :

- Limite de la commune
- Bande de servitudes de la liaison souterraine

Indice : A

**RTE Réseau de transport d'électricité**  
Centre Développement & Ingénierie Marseille

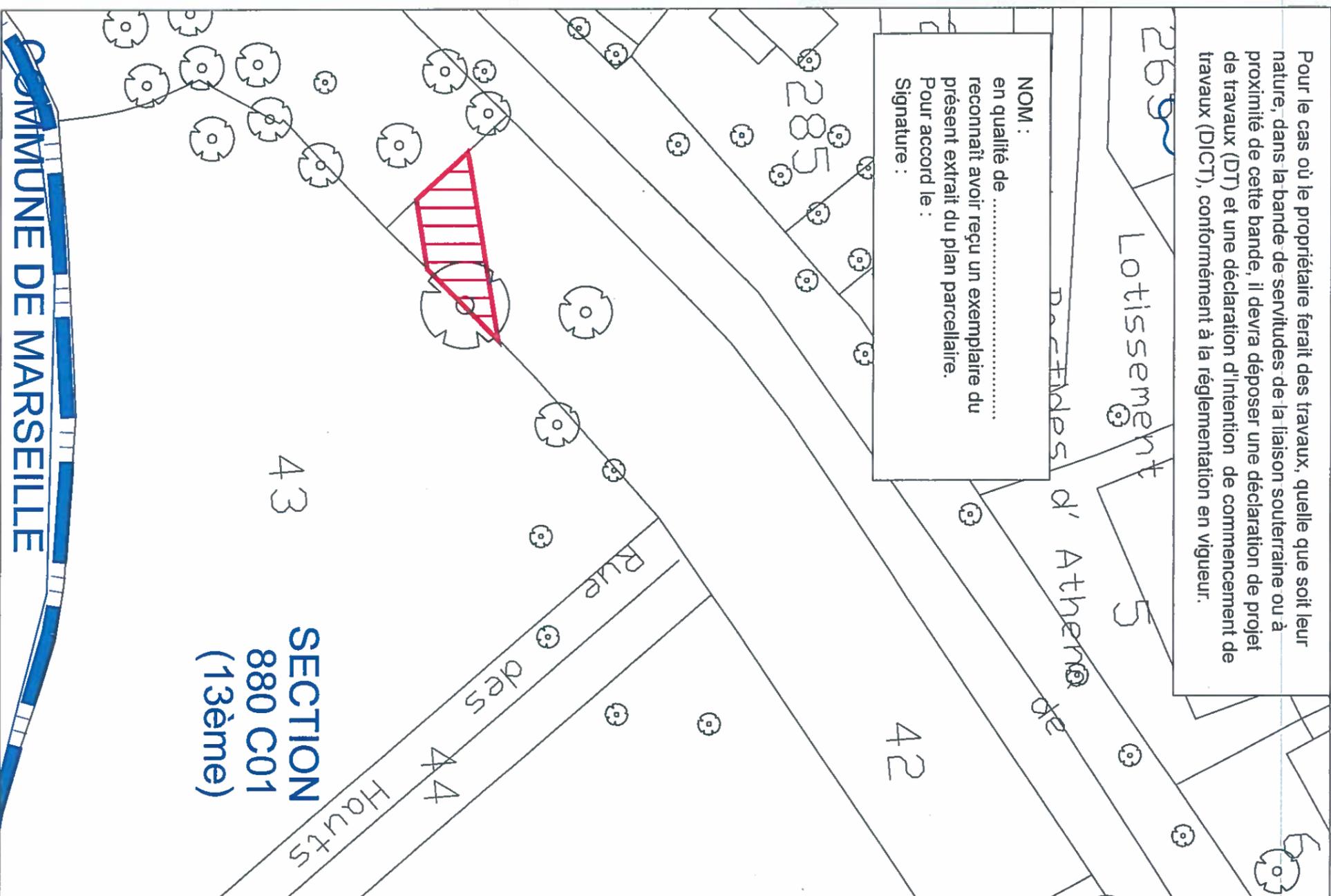
46 Avenue Elsa Triolet  
CS 20022  
13417 MARSEILLE Cedex 08

Ce plan a été établi par la société  
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES,  
15 rue de MACON, 71210 MONTCHANIN  
Tél. : 03.85.73.04.20 - Fax : 03.85.73.04.21  
sous sa responsabilité, en date du 25/03/14



Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison souterraine ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.

NOM :  
en qualité de .....  
reconnait avoir reçu un exemplaire du  
présent extrait du plan parcellaire.  
Pour accord le :  
Signature :



**SECTION  
880 C01  
(13ème)**